

# Les unifs réclament grâce pour les diplômés 2015

## MÉDECINE Les doyens reçus par la ministre De Block

- ▶ Les doyens francophones ont soumis une série de pistes.
- ▶ Ils demandent une immunité pour les diplômés en 7<sup>e</sup> année, le temps de mettre au point un vrai cadastre... et une solution durable.

Immunitiser l'excédent de diplômés 2015 en leur accordant un numéro Inami qui leur permette de poursuivre leur spécialisation, le temps d'élaborer une solution durable qui satisfasse des deux côtés de la frontière linguistique, c'est la nouvelle idée-phare portée par les doyens de médecine des universités francophones à la ministre de la Santé, Maggie De Block, qui les a reçus ce jeudi matin. Une rencontre « *longue, approfondie, studieuse* », selon le professeur Yvon Englert, doyen de l'ULB. Ce qui signifie que des pistes ont été approfondies pour sortir enfin du sac de nœuds qui, si rien ne change, va aboutir à ce que la moitié des étudiants en 7<sup>e</sup> année de médecine soient privés de possibilité de poursuivre leurs études en juin prochain.

La ministre l'a redit au terme de la rencontre, elle veut une solution durable et structurelle. Le poids politique des efforts consentis par la Communauté flamande, qui a instauré un examen d'entrée dès 1996, est tel qu'il ne pourrait être contrebalancé que par la généralisation d'un filtre à l'entrée des études. Un examen, comme en Flandre actuellement ? Ou, plus restrictif encore, un concours, qui fixe de manière précise le nombre d'inscrits possibles ? Certains, en Flandre, le mettent clairement sur la table...

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt, a déjà dit qu'il n'en voulait pas. Mais il devra pourtant négocier avec la ministre fédérale et avec son homologue néerlandophone, sous peine de voir, dès la mi-décembre, des étudiants en rade : c'est à cette date qu'ils afficheront leur choix pour les stages de leur dernier quadrimestre. Les doyens se verront d'ailleurs vendredi prochain pour valider comment, en cas de catastrophe, ils devront procéder pour déterminer les 50 % de médecins admis à se spécialiser.

**« Aucune de ces solutions n'est envisageable sans un véritable cadastre de l'offre médicale »**

LE DOYEN BERNARD MASEREEL (UNAMUR)

« Examen ou concours, aucune de ces solutions n'est envisageable sans un véritable cadastre de l'offre médicale », explique le doyen Bernard Masereel (UNamur). Un cadastre qui ne dit pas seulement le nombre de médecins actifs, mais la vraie puissance de travail. Et qui tienne compte des 30 % de Français qui viennent se former en Belgique mais retournent exercer dans l'Hexagone. Le cadastre actuel, imparfait, montre déjà que le chiffre de médecins a été surestimé de 40 %, dans les deux parties du pays. Les doyens désirent donc que la Commission de planification soit dotée de vrais moyens pour chiffrer

la future offre médicale en fonction de ce qui est prévisible. « En 2037, la pénurie devrait se chiffrer au moins à 3.250 médecins », explique Yvon Englert. De quoi absorber l'actuel surplus par rapport aux chiffres actuellement retenus : d'ici 2018, on attend 2.000 diplômés francophones en bonus mais aussi 500 néerlandophones. En bref, il n'y aurait pas de raison d'arrêter des étudiants qui réussissent et dont... on va avoir impérativement besoin. Mais en les orientant vers les spécialités en pénurie. Les doyens réaffirment en effet l'objectif final de la planification, qui est de maintenir l'offre actuelle, et pas de la raboter.

Les doyens battent aussi en brèche que les universités aient jamais diplômé à tour de bras, l'échec étant élevé. « On nous l'a suffisamment reproché. » Mais ils affichent clairement qu'il n'est pas tenable de ne plus continger les vocations francophones au sein d'une Sécu fédérale. Le numerus a certes été installé sur la croyance fausse que les francophones abuseraient des soins s'ils avaient trop de médecins. Mais, même fausse, elle s'impose si une majorité gouvernementale en reste convaincue. Les doyens proposent donc de trancher, mais sur la base de vrais chiffres. Et, en les attendant, de sauver les futurs diplômés 2015 : il n'y en a qu'une centaine au-dessus du quota, au nord comme au sud. ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS

### Des généralistes plus âgés en Wallonie

Jusqu'ici, les quotas de la commission de planification n'ont jamais tenu compte du fait que les médecins francophones étaient plus âgés. Selon l'embryon de cadastre, il y a notamment 40 % de généralistes francophones de plus de 55 ans, contre 30 % en Flandre. Dans dix ans environ, ils prendront leur retraite. Or il faut au moins neuf ans pour former un médecin...

FR.SO